RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02753
Numéro SIREN : 789 610 326
Nom ou dénomination : ABALONE TT 72

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2018 sous le numéro de dépôt 17826

ABALONE TT 72
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
789 610 326 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 10 OCT. 2018
sous le N° 17826
RCS N° 17B753

COMPTES ANNUELS CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	617.00	617.00				
	Fonds commercial (1)	67 500.00		67 500.00	67 500.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	178.00	178.00		32.63	-32.63	-100.00
	Autres immobilisations corporelles	8 846.78	6 310.94	2 535.84	3 296.04	-760.20	-23.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	36 497.00		36 497.00	46 813.00	-10 316.00	-22.04
	Autres immobilisations financières	1 516.00		1 516.00	1 516.00		
	Total II	115 154.78	7 105.94	108 048.84	119 157.67	-11 108.83	-9.32
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 140 051.72	7 957.40	1 132 094.32	1 095 774.26	36 320.06	3.31
	Autres créances	1 210 593.13		1 210 593.13	1 079 918.12	130 675.01	12.10
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	346.67		346.67	175.90	170.77	97.08
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	16 829.77		16 829.77	12 093.55	4 736.22	39.16
	Total III	2 367 821.29	7 957.40	2 359 863.89	2 187 961.83	171 902.06	7.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 482 976.07	15 063.34	2 467 912.73	2 307 119.50	160 793.23	6.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 38 013.00
(3) Dont à plus d'un an 15 310.00

.1LAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 000.00	12 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	359 763.36	314 409.84	45 353.52	14.42
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	382 988.01	345 353.52	37 634.49	10.90
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	874 751.37	791 763.36	82 988.01	10.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	69 593.05	6 792.49	62 800.56	924.56
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 807.78	203 690.44	-13 882.66	-6.82
	Dettes fiscales et sociales	1 324 465.99	1 302 882.13	21 583.86	1.66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 294.54	1 991.08	7 303.46	366.81
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 593 161.36	1 515 356.14	77 805.22	5.13
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 467 912.73	2 307 119.50	160 793.23	6.97
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 593 161.36	1 515 356.14		

.OMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 867 752.27		6 867 752.27	6 472 695.89	395 056.38	6.10
Chiffre d'affaires NET	6 867 752.27		6 867 752.27	6 472 695.89	395 056.38	6.10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			73 944.25	299 382.32	-225 438.07	-75.30
Autres produits			896.11	5 273.36	-4 377.25	-83.01
Total des Produits d'exploitation (I)			6 942 592.63	6 777 351.57	165 241.06	2.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			544 619.34	684 266.94	-139 647.60	-20.41
Impôts, taxes et versements assimilés			204 193.56	183 728.91	20 464.65	11.14
Salaires et traitements			4 620 467.09	4 353 948.33	266 518.76	6.12
Charges sociales			1 112 893.82	1 023 141.90	89 751.92	8.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 604.59	1 724.82	-120.23	-6.97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			535.28	370.92	164.36	44.31
Dotations aux provisions						
Autres charges			12.70	41 392.33	-41 379.63	-99.97
Total des Charges d'exploitation (II)			6 484 326.38	6 288 574.15	195 752.23	3.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			458 266.25	488 777.42	-30 511.17	-6.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 092.92	1 090.63	2.29	0.21
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 092.92	1 090.63	2.29	0.21
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 688.16	3 211.53	2 476.63	77.12
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 688.16	3 211.53	2 476.63	77.12
2. Résultat financier (V-VI)	-4 595.24	-2 120.90	-2 474.34	-116.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	453 671.01	486 656.52	-32 985.51	-6.78
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		34 051.00	-34 051.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		34 051.00	-34 051.00	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-34 051.00	34 051.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	26 257.00	45 858.00	-19 601.00	-42.74
Impôts sur les bénéfices (X)	44 426.00	61 394.00	-16 968.00	-27.64
Total des produits (I+III+V+VII)	6 943 685.55	6 778 442.20	165 243.35	2.44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 560 697.54	6 433 088.68	127 608.86	1.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	382 988.01	345 353.52	37 634.49	10.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

72
SANDS

HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

.NNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 467 912.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 867 752.27 Euros et dégageant un bénéfice de 382 988.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 278 520 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrany de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	68 117		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	178		
Installations générales agencements aménagements divers	1 517		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 518		812
TOTAL	8 213		812
Prêts, autres immobilisations financières	48 329		
TOTAL	48 329		
TOTAL GENERAL	124 659		812

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			68 117	68 117
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			178	178
Installations générales agencements aménagements divers			1 517	1 517
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 330	7 330
TOTAL			9 025	9 025
Prêts, autres immobilisations financières		10 316	38 013	38 013
TOTAL		10 316	38 013	38 013
TOTAL GENERAL		10 316	115 155	115 155

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	617			617
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	145	33		178
Installations générales agencements aménagements divers	641	217		857
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 098	1 355		5 454
TOTAL	4 884	1 605		6 489
TOTAL GENERAL	5 501	1 605		7 106

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	33				
Instal.générales agenc.aménag.divers	217				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 355				
TOTAL	1 605				
TOTAL GENERAL	1 605				

.NNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 422	535			7 957
TOTAL	7 422	535			7 957
TOTAL GENERAL	7 422	535			7 957
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		535			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	36 497	36 497	
Autres immobilisations financières	1 516	1 516	
Clients douteux ou litigieux	11 872	11 872	
Autres créances clients	1 128 179	1 128 179	
Impôts sur les bénéfices	169 905	154 595	15 310
Taxe sur la valeur ajoutée	32 789	32 789	
Groupe et associés	911 829	911 829	
Débiteurs divers	96 071	96 071	
Charges constatées d'avance	16 830	16 830	
TOTAL	2 405 488	2 390 178	15 310
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	10 316		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	69 593	69 593		
Fournisseurs et comptes rattachés	189 808	189 808		
Personnel et comptes rattachés	493 081	493 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	373 906	373 906		
Taxe sur la valeur ajoutée	281 594	281 594		
Autres impôts taxes et assimilés	175 885	175 885		
Autres dettes	9 295	9 295		
TOTAL	1 593 161	1 593 161		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

اNNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	96 071
Total	96 071

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	397
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 201
Dettes fiscales et sociales	541 860
Autres dettes	9 295
Total	659 753

.NNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 830
Total	16 830

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027euros correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	6 082
Total (1)	6 082

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	517 816
Total	517 816

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	2 157
30 à 39 ans	21 à 30 ans	1 329
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		3 486

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT 72
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
789 610 326 RCS NANTES

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE 15 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION
L'Associée unique décide d'affecter résultat bénéficiaire de 382 988,01 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		382 988,01 €
Autres réserves		359 763,36 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	392 831,37 €	
Autres		
A titre de dividendes	349 920,00 €	
TOTAL	**742 751,37 €**	**742 751,37 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 29,16 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juin 2018.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2016	300 000,00 euros		
31.12.2015	250 000,00 euros		
31.12.2014	110 000.00 euros		

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT 72 S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABALONE TT 72 S.A.S.

43 rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Ce rapport contient 16 pages

Référence : YB-12-17-15

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT 72 S.A.S.

Siège social : 43 rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
Capital social : €.120 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Abalone TT 72 S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT 72 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Abalone TT 72 S.A.S., décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 11 juin 2018

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 72 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 78961032600017 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	617	AG 617		
	Fonds commercial (1)	AH	67 500	AI	67 500	67 500
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	178	AS 178		33
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 847	AU 6 311	2 536	3 296
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	36 497	BG	36 497	46 813
	Autres immobilisations financières*	BH	1 516	BI	1 516	1 516
	TOTAL (II)	BJ	115 155	BK 7 106	108 049	119 158
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 140 052	BY 7 957	1 132 094	1 095 774
	Autres créances (3)	BZ	1 210 593	CA	1 210 593	1 079 918
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	347	CG	347	176
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 830	CI	16 830	12 094
	TOTAL (III)	CJ	2 367 821	CK 7 957	2 359 864	2 187 962
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 482 976	IA 15 063	2 467 913	2 307 120

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 38 013 | (3) Part à plus d'un an : CR 15 310

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 72 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :120.000.....)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	359 763	314 410
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	382 988	345 354
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	874 751	791 763
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	69 593	6 792
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	189 808	203 690
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 324 466	1 302 882
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 295	1 991
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 593 161	1 515 356
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 467 913	2 307 120

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 593 161	1 515 356
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	69 196	6 407

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 72 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 867 752	FH		FI	6 867 752	6 472 696
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 867 752	FK		FL	6 867 752	6 472 696
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	73 944	299 382
	Autres produits (1) (11)					FQ	896	5 273
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 942 593	6 777 352
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	544 619	684 267
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	204 194	183 729
	Salaires et traitements*					FY	4 620 467	4 353 948
	Charges sociales (10)					FZ	1 112 894	1 023 142
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 605	1 725
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	535	371
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13	41 392
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 484 326	6 288 574
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	458 266	488 777
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 093	1 091
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 093	1 091
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 688	3 212
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 688	3 212
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 595)	(2 121)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	453 671	486 657

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 72 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		34 051
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		34 051
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(34 051)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	26 257	45 858
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	44 426	61 394
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 943 686	6 778 442
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 560 698	6 433 089
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	382 988	345 354
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	73 944	289 677
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

SAS ABALONE TT 72
43 RUE BOBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 467 912.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 867 752.27 Euros et dégageant un bénéfice de 382 988.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 278 520 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrany de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	68 117		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	178		
Installations générales agencements aménagements divers	1 517		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 518		812
TOTAL	8 213		812
Prêts, autres immobilisations financières	48 329		
TOTAL	48 329		
TOTAL GENERAL	124 659		812

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			68 117	68 117
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			178	178
Installations générales agencements aménagements divers			1 517	1 517
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 330	7 330
TOTAL			9 025	9 025
Prêts, autres immobilisations financières		10 316	38 013	38 013
TOTAL		10 316	38 013	38 013
TOTAL GENERAL		10 316	115 155	115 155

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	617			617
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	145	33		178
Installations générales agencements aménagements divers	641	217		857
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 098	1 355		5 454
TOTAL	4 884	1 605		6 489
TOTAL GENERAL	5 501	1 605		7 106

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	33				
Instal.générales agenc.aménag.divers	217				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 355				
TOTAL	1 605				
TOTAL GENERAL	1 605				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 422	535			7 957
TOTAL	7 422	535			7 957
TOTAL GENERAL	7 422	535			7 957
Dont dotations et reprises d'exploitation		535			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	36 497	36 497	
Autres immobilisations financières	1 516	1 516	
Clients douteux ou litigieux	11 872	11 872	
Autres créances clients	1 128 179	1 128 179	
Impôts sur les bénéfices	169 905	154 595	15 310
Taxe sur la valeur ajoutée	32 789	32 789	
Groupe et associés	911 829	911 829	
Débiteurs divers	96 071	96 071	
Charges constatées d'avance	16 830	16 830	
TOTAL	2 405 488	2 390 178	15 310
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	10 316		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	69 593	69 593		
Fournisseurs et comptes rattachés	189 808	189 808		
Personnel et comptes rattachés	493 081	493 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	373 906	373 906		
Taxe sur la valeur ajoutée	281 594	281 594		
Autres impôts taxes et assimilés	175 885	175 885		
Autres dettes	9 295	9 295		
TOTAL	1 593 161	1 593 161		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	96 071
Total	96 071

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	397
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 201
Dettes fiscales et sociales	541 860
Autres dettes	9 295
Total	659 753

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 830
Total	16 830

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027euros correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	6 082
Total (1)	6 082

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	517 816
Total	517 816

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	2 157
30 à 39 ans	21 à 30 ans	1 329
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		3 486

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE FRANCE

43 rue Bobby Sands
ZAC de la Lorie - BP 80095
44814 SAINT-HERBLAIN CEDEX
SIRET 383 497 963 00108
Tél. 02 40 69 09 83
Fax 02 40 69 04 73

www.abalone-interim.com

ARRIVE LE
10 OCT. 2018
GREFFE T.C.

2 x CB 48,14

nantes 2013
ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2017 des sociétés :

- ABALONE TT 72
- ABALONE TT LORIENT

Ainsi qu'un chèque d'un montant de 48,14 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés

CERTIFICATION QUALITE SAP N° 0601
Abalone Group
UN GLOBAL COMPACT
Network France
WE SUPPORT